

## Compte-rendu sommaire Conseil Communautaire Du Jeudi 25 Mars 2021

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 39**

**Nombre de conseillers présents : 30**

**Nombre de procurations : 8**

**Etait absent et excusé : 1**

N°	DÉLIBÉRATIONS	VOTES
06/2021	Approbation des Comptes Administratifs 2020.	Unanimité.
07/2021	Approbation des Comptes de Gestion 2020.	Unanimité.
08/2021	Affectation du résultat 2020 budget général.	Unanimité.
09/2021	Affectation du résultat 2020 budget "Activités économiques locatives".	Unanimité.
10/2021	Affectation du résultat 2020 budget "Création de zones d'activités".	Unanimité
11/2021	Affectation du résultat 2020 budget "Déchets ménagers et assimilés".	Unanimité.
12/2021	Affectation du résultat 2020 budget "Régie de distribution de chaleur".	Unanimité.
13/2021	Suivi et animation du PIG 2021 - Subvention à SOLiHA.	Unanimité.
14/2021	Choix sur la prise de compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité au sein de la Communauté de Communes de Dieulefit-Bourdeaux.	Unanimité
15/2021	Adhésion à un groupement de commandes d'électricité et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents.	Unanimité.
16/2021	Signature d'un avenant à la convention du 31/01/2020 entre le SDED et la CCDB.	Unanimité.
17/2021	Règlement d'aide à l'investissement des entreprises artisanales et commerciales de la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux. Annule et remplace la délibération n°51/2018 du 5 juillet 2018.	Majorité. 1 Contre 2 Abstentions
18/2021	PAE de Boulagne à La Bégude de Mazenc - Implantation de surfaces commerciales.	Majorité. 11 Contre 9 Abstentions
19/2021	Versement de subventions dans le cadre du règlement d'aide aux manifestations culturelles associatives - Année 2021.	Majorité. 1 Contre
20/2021	Aménagement et mise aux normes de l'école de musique intercommunale - Demande de subvention DSIL 2021. Annule et remplace la délibération n°05/2021 du 4 février.	Majorité. 1 Contre 4 Abstentions
21/2021	Signature d'un avenant à la convention financière et d'engagement entre le syndicat ADN et la CCDB. Annule et remplace la délibération n°21/2020 du 27 février.	Unanimité.

La Présidente,  
**Fabienne SIMIAN.**

